

Royal le sang de 40. Officiers tués ou blessés, & celui de près de 400. Soldats. Je n'ai rien changé, augmenté, ni diminué, ni rû de tout ce que je sçai, & c'est une déclaration authentique de tout ce que j'ai fait & de tout ce que je suis en état de prouver. Je serois trop heureux, si le Roi par sa justice infinie, daignoit accorder à vos prieres de me donner des Commissaires, devant lesquels je puisse justifier ma conduite de tout ce que j'avance ici, & par là pouvoir me laver de toutes les horreurs qu'on m'a faussement imposées auprès de Sa Majesté. Je suis &c.

IV. Mr. le Comte de Touloute arriva le 2. Novembre à Toulon, & le 13. à la Cour, il a laissé une partie de la Flotte de France aux Isles d'Hieres.

V. Mr. le Maréchal de Villeroy commandera cet hiver dans la Flandre Espagnole, & aura sous lui cinq Lieutenans Généraux qui commanderont; sçavoir.

Le Comte de Gassé à Anvers.

Le Comte d'Arragnan à Namur.

Le Comte de la Motte Houdancourt à Ostende.

Le Duc de Villeroy à Bruxelles.

Et le Chevalier de Courcelles à Luxembourg.

Il y aura aussi quatre Maréchaux de Camp, qui sont le Prince de Talmont, M^s. de Puignon, de Connelaye & de Montjorge avec deux Brigadiers d'Infanterie, M^s. de Tournio & de Villefort, & trois Brigadiers de Cavalerie, le Comte de Nille, le Marquis de Bar, & le Chevalier de Balliviere.

Mr. le Maréchal de Marfin commandera en Alsace, ayant sous lui Mr. de Laubanie & le Comte de Vaillac Lieutenans Généraux, le Marquis de Silly & de Broglio, Maréchaux de Camp,

Mr.